

ATELIER GRAPHITE



Appui à la solidarité et outillage numérique

NOTRE LIEN AVEC LES POLITIQUES DE BORDEAUX METROPOLE	2
L'OBSERVATOIRE METROPOLITAIN DE L'INCLUSION NUMERIQUE	2
L'OBSERVATOIRE BORDELAIS DE L'ACCES AUX DROITS OBAD	3
LE CENTRE DE FORMATION ET DE MEDIATION : SESAME	3
BILAN DE LA NEWSLETTER MENSUELLE	3
PROJET COLLABORATIF : LE YESWIKI EST LANCE	4
FAIRE RECONNAITRE LE METIER D'ECRIVAIN PUBLIC SOCIONUMERIQUE	4
PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS METROPOLITAINES	7
DIFFUSER DES FICHES FACILITANT L'ACCES AUX DROITS ET/OU AU NUMERIQUE	8
OUTILLER LES AIDANTS FAMILIAUX	9

Note pour les instructeurs du dossier

Bonjour,

Dans le cadre de cette campagne de subventions, nous sollicitons une subvention pluriannuelle de fonctionnement comme suit :

- 2025 : 15 000 euros
- 2026 : 15 000 euros
- 2027 : 15 000 euros

Nous présentons un budget de fonctionnement global comme indiqué dans « le guide de constitution des budgets » qui est la somme des subventions que nous sollicitons ou solliciterons auprès de Bordeaux Métropole sur 2 autres actions (mis en ligne suivante dans le tableau budget)

- Projet ALADDIN 15 000 euros
- Citoyen demain au titre d'action spécifique ou de politique de la Ville 10 000 euros

A votre demande, nous avons modifié à plusieurs reprises les éléments sans arriver à le faire selon vos attentes. Vous voudrez bien nous dire s'il faut procéder de la sorte ou faire un budget de fonctionnement sans les autres actions.

Merci bien, cordialement



L'atelier graphite souhaite continuer de participer à la solidarité numérique en y apportant son expertise de terrain et sa grande connaissance des publics qui en sont les plus éloignés. Nos actions sont soutenues depuis une décennie, pour le plus grand bénéfice de tous ceux qui ne maîtrisent pas les outils numériques

Toujours sur le terrain avec les usagers et confrères, nous comptons sur votre appui pour maintenir nos missions et soutenir nos nouveaux projets. Notre objectif est de servir au mieux nos usagers les plus fragiles, et outiller nos collègues qui doivent franchir le cap du « tout numérique »

Nous sollicitons une subvention pluriannuelle comme suit :

- 2025 : 15 000 euros
- 2026 : 15 000 euros
- 2027 : 15 000 euros

Notre lien avec les politiques de Bordeaux Métropole

« Bordeaux Métropole peut être amenée à accompagner des structures sur plusieurs axes :

- *Soutien direct aux événements et manifestations visant à sensibiliser le grand public aux enjeux du numérique et de l'innovation en général, à la découverte des outils numériques et de l'apprentissage du code par le jeune public*
- *Participation au budget de fonctionnement associatif si l'activité de l'association est en lien avec le numérique, l'innovation, la solidarité numérique*
- *Soutien à des actions spécifiques dont l'objet est le déploiement de nouveaux services numériques à la population. »*

L'observatoire métropolitain de l'inclusion numérique

La mise en place d'un observatoire de l'inclusion numérique affinera les diagnostics au plus près des réalités locales. Il permettra une efficacité sociale maximale.

☛ Nous avons participé aux enquêtes de terrain de l'agence locale A'Urba, suivi l'avancement de l'observatoire en appuyant la nécessité de prendre en compte



les personnes les plus éloignées du numérique, et assisté à la restitution des travaux qu'elle a menés

L'observatoire Bordelais de l'accès aux droits OBAD

Nous participons bien volontiers à imaginer des solutions, déployer nos actions et échanger autour de cette immense problématique de l'accès aux droits des personnes en fragilité sociale ou numérique

Le centre de formation et de médiation : SESAME

☛ Nous formons depuis 2017 les acteurs du champ social avec le prestataire EXPERTEEZ, avec des modules qui leur sont réservés, et un accompagnement technique, logistique et juridique qui prend en compte les spécificités de ces professions.

Des projets sur le terrain

Aladdin : une action au plus près, au profit de milliers de personnes en fragilité numérique.

☛ Membre associé à sa préfiguration, atelier graphite forma aujourd'hui tant les opérateurs qui entrent dans le dispositif, que les usagers qui participent aux ateliers

CNFS : la Métropole accompagne la cinquantaine de CNFS dans la mise en œuvre de leurs missions de terrain.

☛ Nous leur avons proposé des modules de formations spécifiques de l'accueil des publics fragiles

Bilan de la newsletter mensuelle

Suivie par 560 abonnés, elle permet de diffuser une veille numérique, administrative et juridique

☛ Nous avons de nombreux retours de nos lecteurs, et des collègues de toute la France qui la suivent tous les mois.

Elle est disponible sur le [site associatif](#), qui reçoit plus de 1000 visites par mois. Avec un taux d'ouverture moyen de 45%, elle est vraiment lue et diffusée. De plus en plus de nos partenaires y répondent volontiers, et sert de réseau d'échange à la profession



Un exemple du mois de mars 2024 [ICI](#)

Projet collaboratif : le YESWIKI est lancé



On l'a dit, on l'a fait !

Une formation a été suivie en 2023 et la plateforme est aujourd'hui opérationnelle :

<https://ressourcescoop.atelier-graphite.fr/>

A destination de nos confrères du champ social et écrivains publics socionumériques de France

Faire reconnaître le métier d'écrivain public socionumérique

Cette mission, complémentaire de notre métier, est essentielle afin de soulager les collectivités de nos financements pour solliciter un soutien national. Non considérés comme un maillon de l'accès aux droits numériques, nous –écrivains publics socionumériques- élaborons un plaidoyer de la profession avec 40 collègues de la France qui étaient présents à la rencontre nationale



UTOPIA
5, Pl. Camille Jullian
Bordeaux

COMEP
Convention du métier d'écrivain public
socio-numérique

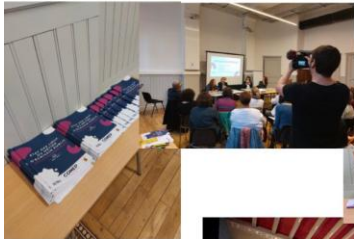
Regards croisés : La nécessaire reconnaissance du métier d'écrivain public socio-numérique – COMEP du 24 mai 2024

- Répondre aux difficultés d'accès au droit dans les quartiers populaires
- Servir des individus, habitants, usagers en ressources numériques
- Participer à la feuille de route métropolitaine France Numérique Ensemble : « exposer l'existence et la persistance des personnes qui ne sont pas autonomes et qui ont de faibles chance de l'être un jour.
- « Faire à la place de : une réalité incontournable »
- Pacte des solidarités 2023 réaffirme après la plan pauvreté la nécessité de renforcer les accompagnements « type écrivain public numérique »
- solutions : garantie nécessaire d'un droit à l'écrit et professionnalisation du métier d'écrivain public socio-numérique

Les intervenant.e.s à notre table ronde



données personnelles Écoute et bienveillance Lien et cohésion sociale
Droit à l'écrit Rendre visible les invisibles Qpv Recut Accompagnement Rendre le métier attractif
Illectronisme Soutien irremplaçable sp. Service Adaptabilité Metier Confidentialité territoriale Accès aux droits
démarches porté Éthique Limites Abandon Anef IA Fédération Humiliation administratives
Métier humain Synoptique Interpersonnel public Avoir la main lien Égalité Conseil Etat Inclusion
Médiation socio-numérique Lutte contre le non recours portage politique Reconnaissance du métier
Du temps humain pour l'humain



UTOPIA
5, Pl. Camille Jullian
Bordeaux



COMEP

Convention du métier d'écrivain public
socio-numérique



Participer aux manifestations métropolitaines



Agir pour l'inclusion numérique

👉 Aginum

Depuis sa création, nous animons des ateliers, intervenons dans les tables rondes et mobilisons l'ensemble des salariées de l'association pour l'évènement

Demande de subvention métropolitaine de fonctionnement – 2025

| ATELIER GRAPHITE | 190 rue Mandron | 33000 Bordeaux | 49428909300036 |

| 05 56 69 82 32 | www.atelier-graphite.fr | 2024



[Atelier n°3 – Comment mieux accompagner les personnes allophones dans leur montée en compétences numériques ?](#)

[Atelier n°4 – Quelle responsabilité dans les démarches pour autrui ?](#)

[Atelier n°5 – L’Inclusion numérique relève-t-elle d’un accompagnement numérique ou d’un accompagnement administratif ?](#)

[Atelier n°9 – Quelle place pour le réemploi des matériels informatiques dans un contexte de responsabilité numérique ?](#)

☛ NEC : présentes depuis la première édition à tous les NEC nationaux : Marseille, Nantes, Lens : nous y étions

Nous sommes devenues sociétaires de la MEDNUM en 2022 afin de porter la parole des plus exclus du numérique et faire valoir notre métier comme un maillon essentiel de l'accès numérique aux droits. En effet, si l'autonomisation reste à privilégier et promouvoir, ce sont 15 à 20 % des français qui ont besoin d'une main pour accomplir les démarches numériques à leur place. Les CNSF ne font pas « à la place » et les points France Service ne proposent pas l'ensemble des démarches administratives qui soient sécurisées par l'accompagnement d'un professionnel du droit

Diffuser des fiches facilitant l'accès aux droits et/ou au numérique

A l'occasion d'échanges partenariaux, il apparaît souvent que des informations juridiques soient manquantes ou erronées. Par exemple, lors d'une réunion à Emmaüs Connect, les participants pensaient qu'une personne en interdiction bancaire ou en situation irrégulière ne pouvait pas ouvrir de compte bancaire. Nous avons conçu puis diffusé une fiche sur « [le droit au compte](#) » afin que nos usagers communs bénéficient d'une information exacte et de plus, grandement dans leur intérêt.

Ou encore [le stationnement des personnes avec handicap](#) car nous avons constaté un nombre faramineux de FPS de personnes qui pensaient que la carte CMI sur le pare brise était suffisant. Nous avons créé une fiche à leur attention